

Une nouvelle zone économique à Ergué-Gabéric et des bus au gaz qui deviendront électriques

Une nouvelle zone économique avec 15 hectares disponibles pour des entreprises d'ici 2030 à Ergué-Gabéric : c'est l'un des points soumis au vote des élus de Quimper Bretagne occidentale, jeudi 1er octobre 2026. Une réflexion est aussi en cours sur un enjeu majeur pour la collectivité : l'indispensable transition des bus du biogaz à l'électrique.

02/10/2026 à 08h01



L'accès à la zone d'activité économique de Kerourvois à Ergué-Gabéric (Finistère). | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Quinze hectares disponibles à Ergué-Gabéric (Finistère) pour des entreprises d'ici 2030 : c'est le point économique abordé par Thomas Férec, vice-président de [Quimper](#) Bretagne Occidentale en charge de l'économie, jeudi 1^{er} octobre 2026 lors de la séance du conseil d'agglomération. Cette surface à investir pour les sociétés, c'est l'extension Est de la zone de Kerourvois, qui est un projet de l'ancienne mandature. Elle regroupe près de vingt hectares dont quinze disponibles dans les quatre prochaines années. "C'est l'une des quarante-cinq zones d'activités de la collectivité", précise Thomas Férec.

Lire aussi : [Ergué-Gabéric. Kerourvois, terre promise des chefs d'entreprise](#)

Depuis 1988

Ce parc d'activités économiques existe depuis 1988. Dans son prolongement nord, la zone de Kerourvois 2 a été créée en 2013 et c'est désormais le moment d'étendre ce parc à l'Est. Les entreprises intéressées pour s'implanter ou s'étendre à Ergué-Gabéric, en périphérie de Quimper, devront payer "56 € le mètre carré", précise le vice-président dans son rapport.

Lire aussi : [À Ergué-Gabéric, la zone de Kerourvois entame sa dernière extension](#)

La difficile transition des bus du gaz à l'électrique

C'est un enjeu majeur pour la collectivité : à partir du 1^{er} janvier 2030, 90 % des nouveaux bus devront être des véhicules à zéro émission de gaz à effet de serre (électrique ou hydrogène). Or Quimper Bretagne occidentale « a déjà réduit ses émissions [en équipant sa flotte principalement alimentée au biogaz](#) » souligne Marie-Pierre Jean-Jacques, vice-présidente chargée des mobilités et des transports.

« Plusieurs millions d'euros »

La transition suppose "plusieurs millions d'euros pour le changement des véhicules, mais aussi l'adaptation des infrastructures existantes, le développement des équipements de recharge, l'analyse des capacités de raccordement électrique, l'évaluation des impacts sur la qualité du réseau, la planification des investissements". La collectivité engage une mission à maîtrise d'ouvrage spécialisée pour mener à bien cette réflexion majeure.